

INFO-TRAVAUX ÉCOLE SAINT-JEAN-DE-MATHA

N° 4 - AOÛT 2020

Les travaux majeurs se poursuivent pour l'agrandissement de l'école Saint-Jean-de-Matha et consistent principalement à : construire un nouveau gymnase, des vestiaires, des toilettes, des bureaux, une salle mécanique, du rangement, réhabiliter et réaménager la cour extérieure, procéder à l'étanchéisation des fondations, installer un bassin de rétention et réaménager le rez-de-chaussée.

De nouvelles classes et une bibliothèque sont présentement en construction au rez-de-chaussée du bâtiment existant. Le nouveau gymnase et les salles de classe seront vastes, aérés, lumineux et dotés de nouveau mobilier. Nous en avons également profité pour procéder à des travaux d'entretien telle la réfection des toilettes, de la salle des professeurs, de la cuisinette et des deux entrées principales du bâtiment existant.

En date du 24 août, nous estimons qu'un peu plus de 80 % des travaux sont complétés.

Travaux réalisés récemment

- Nouveau système électrique
- Renforcement de la fondation de l'école
- Construction du nouveau salon du personnel
- Construction de la structure d'acier du nouveau gymnase.
- Assainissement du vide sanitaire
- Construction des nouvelles toilettes
- Démolition intérieure de l'ancien gymnase

Travaux en cours

- Construction de nouvelles classes dans l'ancien gymnase
- Toiture du nouveau gymnase
- Réhabilitation et réaménagement de la cour extérieure
- Installation du nouveau système d'alarme incendie
- Construction de la nouvelle salle de lecture dans l'ancien gymnase
- Construction des nouveaux bureaux, d'une nouvelle salle mécanique et d'un nouveau dépôt de gymnase
- Local du service de garde (dans l'ancien gymnase)

Travaux à venir

- Finition extérieure du nouveau gymnase
- Construction des nouveaux vestiaires filles et garçons avec toilettes à accès universel
- Réhabilitation des deux entrées de l'école sur la rue Dumas

Mesures de sécurité

Toutes les mesures sont prises afin que les interventions soient effectuées de manière sécuritaire selon les normes élevées établies par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et les organismes régissant le domaine du travail et de la construction. Une firme en santé-sécurité des usagers surveille régulièrement le chantier pour veiller à la sécurité de nos usagers.

Le chantier respecte les consignes d'hygiène et de distanciation physique prescrites par la Direction de la santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour protéger les ouvriers et toute la communauté en ces temps de pandémie.

Renseignements

Pour toute autre question, vous pouvez vous adresser à votre direction d'établissement.